



Municipalité Ascot Corner

TECHNICIEN (NE) EN URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT (NIVEAU 2)

Sous la responsabilité de la direction et sous la direction du directeur de l'urbanisme et de l'environnement, la ou le technicien(-ne) en urbanisme et en environnement accomplit les tâches reliées à l'application de la réglementation et des lois relatives à l'urbanisme et à l'environnement de la Municipalité, de la MRC ou de la province, lorsque désigné pour ce faire. Ces tâches comprennent entre autres :

- Réponse aux demandes en ce qui a trait aux lois et règlements à faire respecter dans le cadre de la construction, du zonage, du lotissement et de l'environnement.
- Émission ou refus de permis ou certificats en vertu des règlements pertinents.
- Inspection des immeubles pour vérifier la conformité aux règlements d'urbanisme.
- Avis aux personnes qui contreviennent aux règlements et préparation des dossiers à présenter devant les tribunaux, s'il y a lieu.
- Réception des plaintes relatives aux nuisances, avis aux personnes qui contreviennent aux dispositions pertinentes et préparation des dossiers à présenter devant les tribunaux, s'il y a lieu.
- Inspection des fosses septiques et des champs d'épuration, inspection des branchements d'aqueducs et dégouts ; émission des permis, lorsque requis à cet effet.
- Relevé de niveaux et inspection des ponceaux.
- Doit mettre en place un procédurier de la ou du technicien(-ne) en urbanisme et en environnement et voir à la mise à jour de celui-ci.

La ou le technicien(ne) en urbanisme et en environnement exécute toutes autres tâches connexes demandées par la direction.

Qualifications de base

- DEC en aménagement et urbanisme ou AEC en aménagement et urbanisme avec expérience pertinente ou une formation en urbanisme et/ou en environnement avec expérience pertinente.
- Permis de conduire.
- Maîtrise de l'anglais un atout.

Début de l'emploi : vers le début mars 2023

Statut de l'emploi : permanent

Nombre d'heures / semaine : 40 heures

Rémunération : selon la convention collective en vigueur

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 8 mars 2023 à 12h00 avec la mention « technicien (ne) en urbanisme et en environnement » à l'attention de Jonathan Piché, Directeur général, à l'adresse suivante :

Municipalité d'Ascot Corner,
5655 route 112,
Ascot Corner, Québec, J0B 1A0
ou par courriel : jonathan.piche@hsfqc.ca